

En septembre 2014, l'association « Les amis des ifs » a été constituée en réponse à une tentative de destruction de l'un des ifs vénérables de La Haye de Routot au moyen de pesticides. Cette nouvelle association a rassemblé les opinions de plusieurs experts pour discuter de la santé future de leur arbre suite à la tentative d'empoisonnement. L'opinion générale de ces experts a été « wait and see », attendons et voyons, ce qui est un conseil avisé pour tous les très vieux ifs qui nécessitent un temps de récupération à la suite de toutes sortes de traumatismes.



Bien que presque un tiers des branches de l'arbre semble mort, on constate une forte croissance du reste du arbre et l'espoir qu'il puisse continuer à vivre sur son côté sain.

Ce que cette mésaventure a réussi à faire, c'est que le public a regardé avec un oeil neuf ces arbres et pris conscience du tout petit nombre de vieux ifs de cimetière subsistant en France et donc de leur rareté. « Le groupe (anglais) des ifs vénérables » a recensé seulement 26 arbres similaires. « Les amis des ifs » ont fait savoir que ces arbres sont notre héritage naturel et que cela peut intéresser tout le monde, et en particulier les enfants, pour leur valeur unique.



Le 6 décembre 2014 « Les amis des ifs » ont fêté la Saint-Nicolas au cours de laquelle des invités ont été accueillis à l'intérieur de l'if-chapelle (avec son toit en bois qui la fait ressembler à une barrique de vin, vue de l'intérieur) pour écouter des contes sur les thèmes de Saint-Nicolas et des ifs et pour partager un vin chaud, du chocolat chaud et des biscuits de Noël

épicés. Ils ont aussi rédigé des souhaits pour l'avenir sur des rubans puis disposé des veilleuses protégées à l'extérieur pour entourer les arbres de lumière. Les voeux ont été suspendus sur les cordes de protection qui entourent les ifs avec le souhait que « l'arbre à vœu » puisse délivrer son enchantement. L'intention c'était de créer des activités en lien avec l'histoire mystique de ces arbres. Cet événement ouvert et gratuit a été un moment fort pour que les familles se rassemblent dans une célébration simple.

« Les amis des ifs » se sont organisés pour veiller et être un relais pour ces arbres afin d'obtenir des adhésions à leur association (3 € par personne, 5 € pour un couple) des dons et plus récemment par la vente de T-shirts (un modestes 5 €) qui reprennent l'image des ifs.



Le 6 avril 2015, le jour du lundi de Pâques, une chasse aux œufs de Pâques a été organisée près des ifs. Les hôtes étaient invités à apporter des fleurs de printemps pour décorer les arbres et les enfants, des dessins des ifs qu'ils avaient faits. Des boissons, des biscuits de Pâques et des gâteaux ont été servis.



Quelques jours plus tard une classe d'élèves de huit ans d'une école proche a visité les ifs pour créer une fresque historique retraçant leurs 1500 ans d'existence. Il est apparu évident que quelques enfants qui vivent à cinq minutes de ce site n'avaient jamais vu ou n'avaient jamais été attirés par ces arbres. Malheureusement et c'est une triste constatation de nos temps modernes qui fait que nous n'avons pas le droit de publier des photos de ces enfants, mêmes quand ils ont réussi à faire entrer la classe entière dans la chapelle de l'if.



Ce même arbre a été récemment sélectionné comme l'arbre de l'année pour la Région Haute-Normandie. « Les amis des ifs » ont fait rentrer l'arbre en compétition avec d'autres arbres remarquables. Des gens de toute la France ont eu l'opportunité de voter pour leur arbre favori, la compétition a été sponsorisée par le magazine « Terre sauvage », « l'Office national des forêts », « l'association Arbres » et d'autres partenaires.

Le site pour voter est [www.arbre de l'année.com/](http://www.arbre.de.l'annee.com/).

Bien que les ifs de La Haye de Routot aient 1500 ans d'âge ou seulement 1000 comme le suggère un panneau photographié en 2000, ils n'en restent pas moins des arbres extraordinaires. Il m'a été rapporté par « Les amis des ifs » que si un château de moins d'un quart de cet âge fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco, pourquoi n'en serait-il pas de même avec ces ifs vénérables et peut-être avec tous les ifs, disons de plus de 500 ans. Janice Gregory dit « *j'ai regardé les critères à remplir pour être dans les sites du patrimoine mondial de l'Unesco et j'ai l'impression que nous rentrons dans les cases. Sans aucun doute ce sera une procédure longue et laborieuse mais on peut y arriver* ».

En Allemagne la responsabilité de l'entretien des vieux ifs est confiée et prise en charge par « Eibenfreunde », en Espagne c'est « l'association ibérique des ifs et du bois d'if » qui s'en charge (asociacion de amigos del Tejo y las Tejedas) et en Grande-Bretagne « le groupe des ifs vénérables ». Si « l'association des ifs » de La Haye de Routot pouvait galvaniser la formation d'un mouvement similaire en France cela ajouterait forcément du poids à ceux qui se battent pour la reconnaissance d'un statut de « monuments verts » pour les vieux ifs qui seraient l'égal de ce qui existe déjà pour les bâtiments et sites archéologiques.

La Haye de Routot a une excellente page Facebook www.facebook.com/lahayederoutot?

